

*Ce papier s'intéresse à l'étude de la responsabilité civile du commissaire aux comptes en se référant à la jurisprudence récente en la matière. Son objectif n'est pas de fournir une analyse générale du mécanisme de la responsabilité civile, mais l'analyse spécifique de la situation de dissipation des responsabilités entre les commissaires aux comptes et d'autres parties prenantes de la société auditée.*

*Trois situations de responsabilité découlent de cette recherche. La première est relative à la reconnaissance de la responsabilité civile d'un commissaire aux comptes. La seconde renvoie à un partage de la responsabilité entre un commissaire aux comptes et les dirigeants et/ou salariés de la société auditée. Et enfin, la troisième concerne la disparition de la responsabilité des commissaires.*